

Questions au Feuilleton

SCHL—LES SERVICES D'AVOCATS RETENUS DANS LES COMTÉS DE CUMBERLAND ET DE COLCHESTER (N.-É.)

Question n° 716—M. Coates:

1. Quel est le nom des avocats à l'emploi de la S.C.H.L. dans la circonscription électorale de Cumberland-Colchester-Nord et comment chacun a-t-il été choisi?

2. Combien a reçu chaque avocat, ou chaque cabinet, en honoraires et frais, au cours de chaque année financière allant de 1970-1971 jusqu'à maintenant?

3. Les personnes ou les sociétés qui obtiennent d'être financées par la S.C.H.L. doivent-elles s'adresser aux cabinets choisis par la Société pour le travail juridique se rapportant aux prêts en question et, dans l'affirmative, pourquoi?

L'hon. André Ouellet (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): La Société centrale d'hypothèques et de logement me communique les renseignements suivants. 1 et 2. Les services des avocats suivants ont été retenus par la Société dans les comtés de Cumberland et Colchester (N.-É.), pour recevoir des actes d'hypothèque découlant de prêts directs qu'elle y a consentis entre janvier 1970 et septembre 1976: Amherst, Me W. B. Fairbanks; Me E. C. Hicks, C.R.; Truro, Me Kenneth J. Brooks; Me W. J. Grant, C.R.; Me H. R. Latimer; Me D. Arthur Nichols. Les honoraires relatifs aux actes authentiques découlant des prêts directs de la Société sont payés par l'emprunteur et, par conséquent, la Société n'a aucun écrit en ce qui concerne les montants versés à ces avocats. Les services des avocats suivants ont été retenus entre janvier 1970 et septembre 1976 pour entamer les poursuites requises par suite du défaut de remboursement de prêts consentis dans les comtés de Cumberland et Colchester (N.-É.):

		Frais et honoraires
Amherst	M ^e E. C. Hicks, c.r.	\$7,357.52
Halifax	Étude McInnes, Cooper and Robertson	\$2,824.28
	Étude Block, Prossin and Schelew	\$4,381.84

3. De façon générale, la Société pratique la règle suivie par tous les ministères et organismes du gouvernement fédéral, c'est-à-dire celle de retenir les services d'hommes de loi agréés par le ministère de la Justice. La pratique actuellement suivie en ce qui concerne la Société est celle-ci: avec l'assentiment du ministre de la Justice, le ministre d'État chargé des Affaires urbaines lui fournit de temps à autre le nom d'hommes de loi dont elle peut retenir les services relativement aux prêts en question dans les diverses municipalités de tout le pays. Dans le cas des prêts pour aider au financement d'habitations destinées aux personnes à faible revenu, les demandes de recours aux services de l'avocat ou du notaire de l'emprunteur sont dans bien des cas acceptées lorsque cela constitue financièrement un avantage pour l'emprunteur. En outre, dans le cas des prêts consentis à l'égard d'habitations existantes, où l'emprunteur a retenu les services d'un avocat ou d'un notaire pour recevoir les actes authentiques ayant rapport à l'acquisition du titre à une propriété, la Société peut retenir leurs services pour agir en son nom.

DEVCO—LES EXPERTS-CONSEILS OU BUREAUX D'EXPERTS-CONSEILS LIÉS PAR CONTRAT

Question n° 739—M. Muir:

Combien d'experts-conseils ou de bureaux d'experts-conseils sont, à ce jour, liés par des contrats à la Société de développement du Cap-Breton et quels sont a) leur nom, b) les buts du contrat, c) les montants et clauses du contrat?

M. Ed Lumley (secrétaire parlementaire du ministre de l'Expansion économique régionale): Au 20 octobre 1976, 12 experts-conseils et bureaux d'experts-conseils étaient liés par contrat à la Société de développement du Cap-Breton.

	a) Nom	b) But du contrat	Montant	c) Durée du contrat
(i)	Canada Consulting Group Ltd.	Étudier la possibilité de fabriquer et commercialiser des véhicules de plaisance	\$13,325	Avril 1976—contrat maintenant exécuté
		Étudier la possibilité de fabriquer et commercialiser divers équipements miniers	21,500	D'avril 1976 au 31 décembre 1976
(ii)	Nova Scotia Research Foundation	Étudier la possibilité de fabriquer et commercialiser de la brique au Cap-Breton	12,000	Juillet 1976—rapports à venir
(iii)	D. Murray	Conseil sur l'ouverture, l'aménagement et l'exploitation d'une mine du 18 ^e siècle en tant qu'attraction touristique	31,000	De déc. 1973 au 30 nov. 1976
(iv)	R. MacKeen	Conseil sur les installations maritimes aux lacs Bras d'Or	67,000	Du 1 ^{er} janv. 1974 au 31 déc. 1976
(v)	A. Forgeron	Conseil sur le calendrier des travaux et le contrôle relatifs à l'exploitation d'une mine souterraine de charbon	67,083	Du 1 ^{er} oct. 1974 au 31 déc. 1976